Xavier JACQUES et Sophie GERMAIN
NOTAIRES ASSOCIES

Notaires

1 Rue Clemenceau
Boîte Postale 30
39301 CHAMPAGNOLE CEDEX
Etude fermée le lundi

Tél : 03.84.53.09.90 / Fax : 03.84.52.25.21
Email : jacques.germain@notaires.fr

XJ/PB/33344

ATTESTATION

JE SOUSSIGNE
Maître Xavier JACQUES, notaire à CHAMPAGNOLE, atteste qu'aux termes d'un acte reçu par moi, le 1er juillet 2019,

"LE VENDEUR", ci-après nommé :
La COMMUNAUTE DE COMMUNES BRESSE LOUHANNAISE INTERCOM', département de SAONE ET LOIRE, dont le siège est à LOUHANS (71500), 1 Place Saint Jean, identifiée sous le numéro SIREN 200 071 579.

A VENDU A "L'ACQUEREUR", ci-après nommé :
La société dénommée LACROIX EMBALLAGES, société par actions simplifiée, au capital de 2 550 460,00 EUR, dont le siège social est à BOIS D'AMONT (39220), 106 Rue du Vieux Bourg, identifiée sous le numéro SIREN 646 650 234 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la ville de LONS LE SAUNIER.

L'IMMEUBLE ci-après désigné :
Commune de BRANGES (71500)
Un tènement immobilier situé Zone d'activité "Les Marosses"
Cadastré :

Section	N°	Lieudit ou voie	Contenance		
			ha	a	ca
C	0007	LE TRIAGE	1	85	00
C	0008	LE TRIAGE	0	85	80
C	0135	TAILLIS DU MOULIN	0	36	63
C	0136	TAILLIS DU MOULIN	0	05	27
C	0137	TAILLIS DU MOULIN	0	84	70
C	0200	TAILLIS DU MOULIN	1	12	25
C	0201	TAILLIS DU MOULIN	1	92	65
C	0407	TAILLIS DU MOULIN	0	95	96
C	0691	TAILLIS DU MOULIN	2	73	14
		TOTAL	**10**	**71**	**40**

Muriel JACQUES
Marie-Catherine LOMBARD
Amandine TARDY
Diplômés Notaires

Paul BARTHEN
Julie BUGUET
Thibaut BUSSIERE
Notaires Stagiaires

Site Internet
jacques-germain.notaires.fr

Bureaux permanents

Saint Laurent en Grandvaux
8 Rue de Genève
Tous les jours sauf lundi
Tél. 03.84.60.13.22 Fax. 03.84.60.12.56

Nozeroy
Rue de l'Agriculture
Ouvert le mardi matin et le jeudi matin de 8h à 12h
Permanence de Maître Sophie GERMAIN le jeudi matin sur rendez-vous
Tél/Fax. 03.84.51.11.21

Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial
Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte authentique de vente.

EN FOI DE QUOI, j'ai délivré la présente attestation sur papier libre, pour servir et valoir ce que de droit.

A CHAMPAGNOLE, le 05 juillet 2019.

Maître Xavier JACQUES

X. JACQUES et S. GERMAIN
NOTAIRES ASSOCIÉS
BP 30 - 39301 CHAMPAGNOLE